

## Nouvel incident au Tricastin: rejets mensuels de carbone 14 trop importants

PARIS (AFP) - Un second incident sans impact majeur sur l'environnement, avec de trop forts rejets de carbone 14, s'est produit en juillet à l'usine Socatri (Areva) sur le site nucléaire du Tricastin à Bollène (Vaucluse), a annoncé mercredi l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).



L'usine Socatri sur le site nucléaire du Tricastin à Bollène (Vaucluse), le 17 juillet 2008 (© AFP/Archives - Fred Dufour)

La Socatri a constaté le 4 juillet, lors du traitement de déchets, "un dépassement, pour le mois de juin, de sa limite de rejet mensuelle de carbone 14 gazeux", qui ont continué après l'arrêt de l'activité de l'atelier en cause, a indiqué dans un communiqué l'ASN, qui a classé l'incident au niveau 1 de l'échelle Ines (qui en compte 8).

L'ASN, prévenue le 5 août, a pris mercredi "une décision interdisant la reprise par la Socatri de toute activité générant des rejets de carbone 14 et ce jusqu'à la fin de l'année 2008", a-t-elle ajouté, "les résultats obtenus par la Socatri ayant montré que la limite annuelle de rejet en carbone 14 avait été dépassée de 5%".

"Selon les premières estimations, l'impact de ce rejet sur l'environnement et la population a été jugé très faible, de l'ordre de quelques microsievverts, soit moins de quelques millièmes de la dose annuelle autorisée pour le public", a encore précisé l'ASN.

Dans la nuit du 7 au 8 juillet, une fuite de 74 kg d'effluents uranifères s'était déjà produite dans la même usine Socatri du site du Tricastin.

La société Socatri est une filiale du groupe nucléaire public Areva, spécialisée dans l'assainissement et la récupération de déchets nucléaires. Ses activités recouvrent quatre domaines : démantèlement et assainissement de matériels et d'installations; maintenance, rénovation et construction de matériels; traitement d'effluents nucléaires et industriels; traitement et conditionnement de déchets nucléaires.

Elle réalise également des prestations pour le compte de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), pour laquelle elle réalise le reconditionnement des déchets hospitaliers et de laboratoires.

C'est à la suite d'opérations de traitement de déchets solides en provenance de l'Andra que le rejet de carbone 14 a été détecté le 4 juillet.

Cet incident est le cinquième en un mois, après la contamination à faible dose le 23 juillet de cent employés de la centrale du Tricastin, les fuites d'effluents radioactifs d'une cuve de l'usine Socatri du 7 juillet et dans une usine de fabrication de combustibles de Romans-sur-Isère (Drôme) le 18 juillet, et enfin la contamination le 21 juillet de 15 employés sur un chantier de maintenance à la centrale nucléaire EDF de Saint-Alban/Saint-Maurice (Isère).

Publié le: 06/08/2008 à 17:53:05 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/nouvel-incident-a136874.html>